



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Le Conseil d'État et les juridictions d'exception de la fin de la guerre d'Algérie

TABLE RONDE À L'OCCASION DU 60^E ANNIVERSAIRE DE L'ARRÊT CANAL

Mercredi 19 octobre 2022



Centre Maurice Hauriou pour la recherche en droit public

u-paris.fr

Programme

Présidence

M. Yves Gaudemet, Professeur émérite de droit public, Université Paris Panthéon-Assas, Membre de l'Institut

14h > Accueil des participants

M. Bruno Daugeron, Professeur de droit public, Université Paris Cité, Directeur du Centre Maurice Hauriou

14h15 > Le Conseil d'État entre raison d'État et État de droit

Mme Catherine Teitgen-Colly, Professeure émérite de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h35 > La Cour militaire de justice, avant et après l'arrêt Canal

M. Grégoire Finidori, Conseiller honoraire à la Cour de cassation

15h > Discussion et pause

15h30 > Les juridictions d'exception vues du Conseil constitutionnel (1961-1962)

M. Gilles Dumont, Professeur de droit public, Université Paris Cité

15h50 > L'arrêt Canal, la réforme de 1963 et la dualité fonctionnelle du Conseil d'État

Verlaine Etame Sone, Docteur en droit public, Université Paris Cité

16h10 > L'arrêt Canal et le Conseil d'État contemporain

M. Bernard Stirn, Conseiller d'Etat, Président honoraire de la Section du Contentieux, Membre de l'Institut

16h30 > Discussion

17h > Fin des travaux - cocktail

Table ronde organisée sous la responsabilité de M. Gilles Dumont, Professeur de droit public, Université Paris Cité, avec le soutien du Centre Maurice Hauriou

Renseignements

anne.sarezza@u-paris.fr

Salle du Congrès

Faculté de droit,
d'économie et de gestion
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff

Inscription

<https://url-court.fr/canal>

